



FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)

RAPPORT ANNUEL SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME CONJOINT DE PREVENTION ET REPONSE AUX VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE EN GUINEE

1^{er} JANVIER – 31 DECEMBRE 2012

Titre du Programme & Référence du projet

- Titre du Programme: Programme conjoint de prévention et réponse aux violences basées sur le Genre en Guinée
- Réf. du Programme: PBF-IRF 52

Numero de référence du Projet/MPTF Office:
PBF/IRF-52 ID :00082823

Pays, Localité, Secteur/Thème(s) du Programme

Pays/Localité : Guinée (Conakry, Labé, N'Nzérékoré, Kankan, Mamou)

Secteur/Thème(s) : Domaine Prioritaire 1 : Appui a la mise en œuvre des accords de paix et de dialogue politique ; Domaine Prioritaire 2 : Prévention et résolution de conflits et la coexistence pacifique

Organisations participantes

- UNFPA
- UNICEF
- PNUD

Partenaires de mise en œuvre

- Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance
- Ministère de la Défense Nationale
- Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
- Organisations de la Société civile

Budget du Programme (US\$)

Contribution du Fonds:

- UNFPA : 421,045 USD
- UNICEF : 349,355 USD
- UNDP : 229,600 USD

Contribution de(s) agence(s): \$57,450 (UNICEF)

Contribution du Gouvernement: N/A

Autres Contributions [donateur(s)]: N/A

TOTAL: 1,057,450 USD

Durée du Programme (mois)

Durée totale (mois): 24 mois

Date de démarrage¹ (08.05.2012):

Date de clôture originale² (Mai 2014)

Date de clôture actuelle³(Mai 2014)

Evaluation du Programme

Evaluation – (à joindre le cas échéant)

Oui Non Date : dd.mm.yyyy)

Evaluation à mi-parcours – (à joindre le cas échéant)

Oui Non Date: _ dd.mm.yyyy):

Soumis par:

- Nom: Soetkin Meertens
- Titre: Expert Genre Bureau Coordonnateur Résident
- Organisation participante ("Lead Agency"): PNUD
- Adresse e-mail: soetkin.meertens@unwomen.org

¹ La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du MPTF Office en tant qu'Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du MPTF Office ([MPTF Office GATEWAY](#)).

² Tel qu'approuvé sur le document de projet originale par l'organisme de prise de décisions pertinent/comité de pilotage.

³ Au cas de prolongation du projet, la date de clôture révisée et approuvée doit être reflétée ici. Si la prolongation n'est pas approuvée, la date de clôture actuelle est la même que la date de clôture initiale. La date de clôture est la même que la date de clôture opérationnelle, qui fait référence au moment où toutes les activités du programme ont été complétées par l'Organisation Participante responsable. A ce moment, les agences concernées doivent en informer le Bureau MPTF comme convenu dans le MOU.

RÉSUMÉ

Vu le retard accusé dans le démarrage du programme, la première phase qui n'a démarré de manière effective que dans le dernier trimestre de 2012 a surtout mis l'accent sur le renforcement des capacités de 230 intervenants dans la prévention et la prise en charge des violences basées sur le Genre (Forces de Défense et de l'Armée, prestataires de services de santé, professionnels de justice, etc.) et l'appui institutionnel et organisationnel aux structures impliquées dans la prise en charge (commissariats de police, structures de santé) afin d'améliorer la qualité de l'offre des services. Il s'agit en particulier de la création de cinq cellules VBG dans 3 commissariats de police et 2 brigades de gendarmerie dans le cadre de la décentralisation des services de l'Office de Protection du Genre, de l'Enfance et des Mœurs (OPROGEM). En outre, à travers un appui à Tostan dans 76 communautés de huit préfectures⁴, 76 encadreurs, 1,292 leaders communautaires dont 684 femmes et 8 représentants d'ONGs locales de 76 communautés outillés sur la protection des enfants et des femmes contre les violences basées sur le genre notamment les pratiques néfastes et sur la résolution pacifique des conflits ont initié la mise en œuvre de 76 plans d'action communautaires de sensibilisation et mobilisation sociale sur ces thématiques. La mise en place de ces services a permis de prendre en charge 82 cas de violences basées sur le Genre durant le dernier trimestre de 2012. Les actions menées constitueront la base pour la seconde phase du programme qui se focalisera d'avantage sur l'amélioration du système de référencement holistique des différents services de prise en charge (sécurité, santé, juridique) à travers notamment la vulgarisation des Procédures Opérationnelles Standards (POS) et la mise en réseau des structures. En outre, l'appui à la prise en compte de la dimension genre dans le processus global de la réforme du secteur de sécurité (promotion du recrutement, la rétention et l'avancement des femmes au sein des structures FDS etc.) sera renforcé également durant la seconde phase du programme.

I. OBJECTIFS

Le programme a pour but de contribuer aux efforts de consolidation de la paix en République de Guinée à travers la prévention, la réponse aux violences et l'intégration du genre dans la réforme du système de sécurité, conformément aux objectifs du second plan prioritaire de consolidation de la paix (PCPPII) en Guinée. Les objectifs spécifiques du programme sont de (i) renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité pour prévenir les violences sexuelles dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, paix et sécurité (1325, 1820, 1888, 1889 et 1960) ; (ii) renforcer la prévention des violences sexuelles et autres formes de violences basées sur le genre par les institutions (santé, justice, sécurité), les ONGs, les jeunes, les écoles et les communautés à travers le dispositif de protection à base communautaire (iii) renforcer la réponse judiciaire et la lutte contre l'impunité. Le programme contribuera à l'atteinte des résultats globaux 1, 2 et 8 du Fonds de Consolidation de la Paix liés respectivement à l'amélioration des capacités des Forces de Défense et de l'Armée (résultat 1), le renforcement du système judiciaire (résultat 2) et l'autonomisation des femmes dans un contexte post-crise (résultat 8).

Effet escompté : La gouvernance du secteur de la défense et de la sécurité est définie par un cadre juridique et législatif conforme aux standards internationaux avec des mécanismes de contrôle et de supervision démocratiques fonctionnels

II. RESULTATS

2.1. Rapport descriptif des résultats:

⁴ Basse Guinée (Dubréka et Boffa), Moyenne Guinée (Labé et Pita), Haute Guinée (Faranah et Kissidougou), Guinée Forestière (N'Zérékoré et Guéckédou)

- **Effets directs (outcomes):**

Vu que le présent rapport porte que sur une période de trois mois de mise en œuvre, il est trop tôt pour parler de changements stratégiques. Néanmoins des résultats encourageants ont été obtenus, au niveau du renforcement des capacités de 23% des intervenants des structure de sécurité, santé et justice (soit 230 sur 1000) et l'appui institutionnel a 50% des Centre VBG prévues (soit 5 sur 10) et la prise en charge des 16% des victimes prévues par le programme (82 sur 500 cas prévus). Les principaux bénéficiaires du programme sont les victimes de violences bases sur le genre, les acteurs communautaires et les prestataires de services au niveau des Forces de Défense et de Sécurité, les professionnels du corps médical et de la justice.

- **Résultats/Produits (outputs):**

Résultat 1 : Les Forces de Défense et de Sécurité sont en mesure de prendre en charge des cas de VBG

Ce résultat a permis d'un côté d'insuffler une meilleure prise de conscience au sein des FDS des VBG et de leur rôle dans la prise en charge et d'un autre cote de renforcer le traitement des cas des VBG par les commissariats de police/les brigades de la gendarmerie à travers l'Office de Protection du Genre, de l'Enfance et des Mœurs (OPROGEM). Les interventions en 2012 ont portés sur la planification et le lancement de la formation de 150 policiers et gendarmes dans les régions à Conakry, N'Nzérékoré, Kankan et Mamou sur les violences basées sur le genre et les procédures de prise en charge des survivantes à la lumière des procédures opérationnelles standard développés en Guinée, en 2011. Ce processus comprend six ateliers de formation à réaliser à Conakry et dans 5 villes de l'intérieur du pays sur la prévention et la prise en charge des victimes de VBG. Dans une perspective de pérennisation, avec un financement additionnel à celui du fonds FCP, les forces de sécurité ont initié, depuis mai 2012, avec l'appui d'un comité de pilotage de 12 acteurs intersectoriels accompagnés par le Bureau International des droits de l'enfant, un processus de réflexion sur leurs besoins de formation en matière de droit et de protection des enfants. Ce processus a abouti à la publication, en décembre 2012, d'un état des lieux de ces besoins devant servir à l'élaboration, en 2013, selon une démarche participative, d'une trousse de formation initiale sur les droits de l'enfant à introduire dans le curriculum des écoles de police et de gendarmerie.

Au niveau du traitement des cas de violences, les différentes interventions en faveur de l'opérationnalisation de l'OPROGEM ont contribué à la création et l'équipement de cinq cellules au sein des commissariats de polices deux cellules au sein des escadrons de la gendarmerie des communes de Matam, Ratoma et Matoto à Conakry ; le traitement de 82 cas de victimes, soit 16% des cas ciblés par le programme (82 sur 500) et la désignation de 54 points focaux au niveau des commissariats de police (7 dans les suretés régionales, 7 a Conakry et 33 dans les commissariats centraux). Ces actions ont été mise en œuvre en partenariat avec le Ministère de la Défense ainsi que celui de la Sécurité et de la Protection Intérieure.

Résultat 2 : Les survivant (e)s des violences basées sur le Genre ont accès aux programmes ciblés d'assistance et de réintégration.

Afin d'améliorer la prise en charge multisectorielle (médical, psychosocial et juridique) des victimes de violences, la première phase du programme a visé le renforcement des capacités des prestataires de services, des acteurs communautaires de 8 régions et des professionnels de la justice. Ainsi 30 sur 180 prestataires de services ciblés par le programme (soit 17%) ont été formés dans les structures de santé des chefs-lieux des régions de Labé, N'Zérékoré, Kankan sur la prise en charge médical et psychosocial des victimes de violences sexuelles. 76 encadreurs, 1,292 leaders communautaires membres de Comités de gestion communautaire (CGC), 8 représentants d'ONGs locales de 7 communautés au niveau de 8 préfectures ont été outillés, selon une démarche de formation en cascade, organisée du 4 octobre au 29 novembre 2012, sur les droits et la protection des enfants et des femmes

contre les violences basées sur le genre. Ces formations ont porté, en particulier, sur les pratiques néfastes, les violences, la législation en vigueur et la résolution pacifique de conflits. La législation, notamment le Code de l'enfant, a été analysée avec les communautés avec une attention spécifique sur les dispositions en rapport avec les violences basées sur le genre notamment l'excision, le mariage précoce et les violences contre les filles et garçons et les femmes. Ces 76 encadreurs et les leaders formés ont initié la mise en œuvre, dans chacune des communautés, d'un plan communautaire de sensibilisation et de mobilisation sur ces thématiques. Du 23 au 28 décembre 2012, 56 encadreurs et 6 représentants d'ONGs locales ont, en outre, été formés sur le SMS texting comme outil de diffusion des messages et de reporting des cas. Le système de référence a également été renforcé à travers l'adaptation des Procédures Standard Opérationnelles pour la prise en charge holistique des victimes de violences dans les régions de Conakry et N'Zérékoré. En outre, 40 structures de santé ciblées ont reçus des équipements adéquats (Kits santé de reproduction, lits, matériels hygiéniques) pour la prise en charge victimes des violences sexuelles. Un réseau d'ONGs de prise en charge psychosociales des victimes de VBG a été mis en place suite à la formation de 18 représentants d'ONG pour assurer la prise en charge psychosocial des survivantes dans les zones couverts par le programme (Conakry et l'intérieur du Pays); Pour renforcer la prise en charge juridique, une première formation a été donnée à 50 professionnels de la justice (30 magistrats et 20 auxiliaires de la justice) afin de renforcer leurs connaissances sur les VBG et la législation en la matière.

- **Veillez décrire tout retard dans la mise en œuvre, les défis, les leçons apprises et les meilleures pratiques:** Suite à la mise à disposition tardive des fonds, le programme n'a démarré de manière effective que dans le troisième trimestre de 2012, ce qui explique le faible taux d'exécution (17%). En conséquence il est trop tôt d'identifier les leçons apprises. Néanmoins, pour accélérer la mise en œuvre du programme en 2013, une planification détaillée a été faite sur l'ensemble du projet (2012-2014) et validé par le Comité Technique de Gestion du projet, ce qui devrait permettre d'arriver à un taux d'exécution de 73% d'ici la fin 2013.
- **Appréciation qualitative:** Vu le retard accusé dans la mise en œuvre des interventions, la première phase du programme a surtout permis la mise à niveau des différents intervenants (Forces de Défense et de l'Armée, prestataires de services de santé, professionnels de justice, etc.) et d'équiper les structures de prise en charge (commissariats de police, structures de sante) afin de préparer le terrain pour la seconde phase qui devra d'avantage se focaliser sur une meilleure mise en cohérence du système de référencement des victimes et l'appui à la prise en compte de la dimension genre au processus global de la réforme du secteur de sécurité

2.1. Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance:

	Indicateurs atteints	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de vérification
Effet direct 1⁵ Indicateur: Indicateur de référence: Indicateur cible:			
Résultat 1 Les forces de défense et de sécurité sont en mesure de prendre en charge des cas des VBG			
Indicateur 1.1 : # de Forces de Défense et de Sécurité formés Indicateur de référence (2012): 0 Indicateur cible (2014): 500	30 - dont 15 policiers dont 8 femmes et 15 gendarmes dont 7 femmes	Les troubles socio-économiques répétés ont retardé l'organisation des formations dans les régions.	Rapport d'activités
Indicateur 1.2 : Existence d'un code de bonne conduite Indicateur de référence (2012): non-disponible Indicateur cible (2014): disponible	N/A	Activité pour 2013	
Indicateur 1.3 : Existence de mesures incitatives pour augmenter le nombre de femmes au sein des FDS Indicateur de référence (2012): non-disponible Indicateur cible (2014): disponible	N/A	Activité pour 2013	
Indicateur 1.4.: # de cellules VBG opérationnelles Indicateur de référence (2012): 0 Indicateur cible (2014): 10	5 cellules sont opérationnels, soit 50%	5 autres cellules seront opérationnelles en 2013	Rapport d'activités
Indicateur 1.4.: # de cas de violences sexuelles traités au sein des cellules VBG Indicateur de référence (2012): 20 Indicateur cible (2014): 500	82 cas sur 500 ont été traités soit 16%		Procès-verbaux des cas traités
Résultat 2 Les survivantes des VBG ont accès aux programmes cibles d'assistance et de réintégration			
Indicateur 2.1. # de prestataires de services et professionnels de justice formés Indicateur de référence: 250 Indicateur cible: 500	80 (30 prestataires de services et 50 professionnels de la justice), soit 16% 76 encadreurs et 8 représentants d'ONGs locales		Rapport d'activités

⁵ Note: Les effets, résultats, les produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu'ils apparaissent sur le document du projet/Plan Prioritaire ou PMP** de sorte que vous rendrez compte de vos accomplissements par rapport aux objectifs prévus. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc.

Indicateur 2.2. # de victimes ayant reçu un appui médical, psychosocial et judiciaire Indicateur de référence: ND Indicateur cible: 500	56% (soit 280 sur 500)	L'écart s'explique par l'insuffisance de visibilité des centres médicaux de prise en charge et surtout le caractère gratuit des services en faveur des survivantes	Rapport centres de santé
--	------------------------	--	--------------------------

iii) Une illustration narrative spécifique (La c

NB : La courte période de mise en œuvre ne permet pas de d'illustrer une narrative spécifique, cela sera rapporté lors de la prochaine période.

Dynamique de conflits adressés: Veuillez décrire le problème spécifique ou défi à confronter par le sujet de votre exemple.

Interventions du projet: Comment le problème ou défis a-t-il été adressé à travers les interventions du programme ? Quel fut le changement attendu ? (soyez aussi précis que possible)

Résultat: Veuillez décrire le changement observable qui a eu lieu à ce jour suite aux interventions du programme. Par exemple, comment la communauté a vécu le changement ou comment le gouvernement a réussi à mieux même faire face au problème initial ? Comment les interventions ont adressé les causes de conflit

III. Modalités de suivi

Une retraite de planification initiale a eu lieu en Aout 2012 avec l'implication de tous les partenaires de mise en œuvre. Cette retraite a abouti à l'élaboration du plan de travail de 2012. Vu la mise à disposition tardive des fonds et le délai d'exécution d'activités la première réunion du Comité Technique de Gestion aura lieu durant le premier trimestre de 2013. Elle permettra de faire le bilan de la mise en œuvre des activités exécutées en 2012 et de valider le PTA 2013.

IV. Révisions programmatiques (le cas échéant)

Une programmation détaillée pour l'année 2012-2014 a été faite (voir PTA 2012-2014) avec une concentration des activités sur l'année 2013 pour accélérer le taux d'exécution d'ici fin 2013.

IV. Ressources (Optionnel)

Le taux d'exécution en fin 2012 est de 218 592 USD soit 21,8 % du budget total du projet. Le budget planifié pour 2012-2014 se présente comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

Agence d'exécution	2012 ⁶	2013	2014	TOTAL	GRAND TOTAL
UNDP	28,920	98,850	101,830	229,600	229,600
UNFPA	94,645	210,000	115,400	420,045	421,045
UNICEF	95,027	200,000	30,973	326,000	349,355
TOTAL	218,592	508,850	248,204	975,645	1,000,000

Une proposition a été soumise au Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies pour Eliminer les Violences à l'égard des femmes pour mobiliser des ressources supplémentaires pour la prévention et la prise en charge des VBG dans la Région Administrative de Kankan dans le cadre du Programme Conjoint des Nations Unies sur « *La promotion de l'autonomisation des femmes et des jeunes, la sécurité alimentaire et l'environnement viable comme moteurs du développement durable dans la Région Administrative de Kankan* »

⁶ Les frais de gestion ont été comptabilisés au titre de 2012